

## FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LA FP : LES AIDES



Le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a pour objectif d'accompagner les personnes en situation de handicap vers l'emploi public ou de les aider à conserver une activité professionnelle en compensant leur handicap.

Dans cette optique, le FIPHFP peut financer au cas par cas des aides individuelles matérielles, techniques, humaines ou encore de la formation.

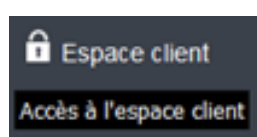
[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)

## CONTRAT GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES SOUSCRIT AUPRÈS DE CNP ASSURANCES



Les déclarations annuelles nécessaires aux régularisations de vos primes d'assurance 2022 étaient à effectuer par voie dématérialisée via CNP STATUAL pour le 28 Février 2023.

En cas d'oubli, merci de compléter les formulaires sur votre espace client, onglet « base de l'assurance » dans les meilleurs délais.



**Bases de l'assurance**  
Transmettez facilement les données sociales pour la réalisation de votre appel de cotisation.

Le service assurance est à votre disposition pour toute information complémentaire.

## LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

L'ordonnance du 17 février 2021 est venue redéfinir la participation des employeurs au financement des garanties de protection sociale complémentaire de leurs agents (fonctionnaires et contractuels de droit public). Pour plus d'information sur la nouvelle réglementation et le rôle de votre Centre de Gestion



[Pour en savoir plus, accédez à l'article](#)

## PROGRAMMATION SEMAINE DE LA QUALITE DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Du 19 au 23 juin 2023 : Retrouvez-nous chaque jour de la semaine entre 11h et 12h, en participant aux webinaires thématiques proposés par le CDG 51 autour de la QVCT

A destination des encadrants, des responsables et gestionnaires ressources humaines, des conseillers et assistants de prévention



[Pour vous inscrire](#)

## LA REGLEMENTATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Obtenez un aperçu général de la situation de votre collectivité en matière de respect de la réglementation en prévention et santé au travail (registres, affichages, évaluation des risques, suivi en médecine du travail etc.)

[Faites le point en 15 à 30 mins](#)

## ATELIER DE LA PRÉVENTION

Accédez au support présenté lors des ateliers de la prévention qui vous permettra d'aller plus loin sur les documents registres obligatoires

[Support de présentation - Atelier de la prévention](#)

